



RAPPORT ANNUEL 2022



Par l'accompagnement, la formation et la recherche,

***l'Institut IDEAS agit pour renforcer
la qualité et la capacité d'action
des organismes sans but lucratif,
au service de l'intérêt général.***



@asso_ideas



Institut IDEAS

SOMMAIRE

Rapport moral

L'Institut IDEAS, une ambition reconnue et partagée

page 4

Temps forts 2022

page 6

L'Institut en bref

page 10

Deux axes stratégiques

> Renforcer la capacité d'action par la diffusion de bonnes pratiques

- *Accompagner*
- *Former*
- *Sensibiliser*

page 12

> Contribuer à la connaissance et à la valorisation du fait associatif

- *Capitaliser*
- *Développer*
- *Valoriser*

page 28

Nos leviers de réussite

- *Richesses humaines*
- *L'organisation en mouvement*
- *Coopération et partenariats*

page 38

Rapport financier

Un budget bien maîtrisé

page 46

Perspectives 2023

page 48



© Wladimir Simitch

”

L'Institut IDEAS, une ambition reconnue et partagée

2022, une année marquée par le déploiement de nos actions de formation et de recherche et par l'accélération du développement de l'Institut IDEAS. Pour preuve, l'attractivité toujours plus forte de notre démarche d'accompagnement à la labellisation, notre capacité à mobiliser des bénévoles, toujours plus nombreux à s'impliquer, la multiplication des sollicitations, au meilleur niveau, pour partager notre expertise, et une coopération renforcée avec les principaux acteurs du secteur.

La refonte de nos statuts approuvée en 2022 nous permet d'affirmer avec plus d'ambition les missions de l'Institut : l'éducation, la recherche et la formation, pour promouvoir et renforcer les actions de solidarité.

Avec 2 salariées seulement, un budget contraint, et grâce à plus de 180 bénévoles et au soutien de partenaires fidèles, l'effet de levier de l'Institut IDEAS est remarquable !

Que retenons-nous de cette année dense ?

- ***Une vie associative enrichie***

Nous avons placé les bénévoles au cœur de la vie associative de l'institut, grâce aux nouveaux statuts, qui leur ouvrent la possibilité de devenir membres d'IDEAS et de participer, dès 2023, au Conseil d'administration. Cette reconnaissance de leur rôle essentiel est l'une des réponses apportées par notre plan stratégique à la forte croissance des demandes d'accompagnement.

- ***Une croissance toujours plus forte***

Cette croissance s'est confirmée en 2022, motivée par la notoriété accrue de l'institut et du Label, mais également par le contexte de crise et d'exigences toujours plus élevées à l'égard des acteurs de l'intérêt général.

- ***Des outils plus pédagogiques et plus accessibles***

Nous avons accru la diffusion et le rayonnement de nos outils pédagogiques et de notre offre de formation, en multipliant les événements et les partenariats pour accroître notre impact auprès de tous les organismes sans but lucratif, quels que soient leur objet, leur taille ou leur localisation. L'analyse des consultations de l'Autodiag et de la série web "Témoins engagés" témoigne de leur succès grandissant.

- **La capitalisation de notre expertise**

Pour capitaliser sur les retours d'expériences des conseillers bénévoles et dans notre dynamique d'amélioration continue, nous avons lancé, avec les conseillers, 4 groupes de travail autour de la mise en œuvre du nouveau guide des bonnes pratiques, du comité d'audit, des structures complexes et des fondations abritantes.

- **Une mission ministérielle sur l'évaluation**

Nous avons contribué activement, grâce à l'implication de Suzanne Chami, à une mission ministérielle aux côtés de 3 co-rapporteurs, sur le thème de l'évaluation de l'action associative au regard des politiques publiques, dont les conclusions continuent à être utilement exploitées.

- **La recherche pour contribuer à la connaissance du fait associatif**

Notre participation aux travaux de l'Institut français du monde associatif (IFMA) nous a permis d'engager notre projet de recherche participative. Nous nous inscrivons résolument dans une démarche collective de partenariat et de partage pour contribuer à la reconnaissance de toutes celles et ceux qui, au quotidien, sont engagés dans des actions d'intérêt général et ne peuvent consacrer que peu de temps à l'amélioration de leurs organisations.

Et pour demain ?

Notre attention permanente à questionner nos actions pour s'assurer de leur adéquation et de leur pertinence au regard des enjeux du monde associatif et de la philanthropie, nous permet d'aborder l'avenir avec confiance.

Dans la perspective de la fin de mon dernier mandat en juin 2023, je formule d'ores et déjà tous mes vœux pour que l'Institut IDEAS continue à exercer sa mission d'intérêt général au profit d'organismes et de personnes engagés toujours plus nombreux.

La reconnaissance de la pertinence et l'utilité de notre offre d'accompagnement, développée depuis plus de 15 ans, au plus près des besoins de renforcement des capacités du secteur non lucratif, en est un précieux témoignage.

Cette offre est disponible pour tous, elle a vocation à être toujours mieux déployée, relayée et soutenue, pour que celles et ceux qui choisissent l'intérêt général soient toujours plus performants pour faire face aux enjeux de notre société.

Enfin, je tiens à rendre hommage à l'engagement de toutes et tous, bénévoles et salariés de l'Institut IDEAS, et à souligner leurs compétences bien sûr, et leur volonté d'allier exigence et bienveillance, au bénéfice de l'intérêt général.

Isabelle GOUGENHEIM,
Présidente de l'Institut IDEAS

TEMPS FORTS 2022

Janvier

Tribune

“En 2022, tous ensemble pour la générosité”

Tribune publiée dans le Huffington Post et co-signée par l'Institut IDEAS dans le cadre de la “Coalition Générosité”. Objectif : interpeller les candidats à l'élection présidentielle et porter une parole collective. En savoir plus : page 45

IDEAS Lab Formation

Modèles socio-économiques : de quoi parle-t-on ?

avec Le RAMEAU,
Laboratoire d'innovations partenariales

Mars

Grand Oral de la Coalition Générosité

Débat avec les principaux représentants des candidats à l'élection présidentielle destiné à valoriser l'impact des associations et fondations pour l'intérêt général et à proposer des mesures fortes et concrètes pour développer la générosité des Français.

En savoir plus : page 45

IDEAS Lab Formation

Comment utiliser la RSO pour dynamiser mon organisation et mon projet associatif?

avec l'Agence LUCIE,
organisme de labellisation en RSE

Cercle IDEAS,

capitalisation de l'expérience

Le Comité d'Audit : quels apports ?

Partage d'expériences entre pairs pour améliorer la mise en œuvre de cet organe stratégique de gouvernance.

Avril

Evaluation des actions associatives

L'objectif de ce rapport, fixé par la lettre de mission de la Secrétaire d'État Sarah EL HAÏRY, est de proposer une réflexion prospective pour aider à la définition d'une doctrine d'évaluation de l'action associative. Suzanne CHAMI, Déléguée générale de l'Institut IDEAS, a fait partie des co-rapporteurs aux côtés de Philippe BOLO, Député de Maine-et-Loire, Bernard BAZILLON, Directeur national ESS de KPMG, et Philippe DA COSTA, Président du conseil scientifique et d'orientation de l'INJEP.

En savoir plus : page 27



Mai

La web série Témoins engagés

La série change de plateforme pour être diffusée sur sa propre chaîne YouTube afin d'être accessible à un plus grand nombre.

En savoir plus : page 23



L'Institut IDEAS, membre du jury des WALDECK

Suzanne CHAMI a participé au jury et à la remise de ce prix organisé par le Mouvement Associatif pour soutenir et valoriser les démarches originales mises en place par les associations autour de l'emploi, l'engagement, les coopérations plurielles et les pratiques numériques.



_____ **Juin** _____

IDEAS Lab Formation

Piloter son association ou sa fondation :

finalités et bonnes pratiques

en partenariat avec l'ADEMA,
l'Association pour le Développement du
Management Associatif.

Table ronde

"L'évaluation, en questions"

L'Institut IDEAS a organisé le premier débat public autour du rapport "Évaluation des actions associatives" qui a permis de partager les principales conclusions et propositions de ces travaux importants.

En savoir plus : page 27



L'ouverture de la vie associative de l'Institut

L'Institut IDEAS a fait évoluer ses statuts pour placer les bénévoles au cœur de sa vie associative. Grâce à l'adhésion des bénévoles et à leur représentation au Conseil d'administration, l'association enrichit sa gouvernance tout en conservant son indépendance vis-à-vis des organismes accompagnées qui ne peuvent adhérer à l'Institut.

En savoir plus : page 43

Capitalisation de l'expérience

Mise en place de 4 groupes de travail rassemblant des conseillers bénévoles IDEAS, pour renforcer la qualité de la démarche d'accompagnement, notamment dans le cas des fondations abritantes et des organismes complexes, et pour faciliter la constitution de comités d'audit. Ce travail permet également de prendre en compte le retour d'expérience sur la deuxième version du guide IDEAS.

_____ **Juillet/Août** _____

Élaboration du programme de recherche participative

L'objectif est de mieux comprendre les problématiques liées aux modèles socio-économiques avec 2 enseignants chercheurs, Adrien LAURENT, maître de conférences à l'Université Paris Dauphine-PSL et Julien KLESZCZOWSKI, maître de conférence à l'IAE de Lille. En savoir plus : page 32

Séminaire francophone de la collecte de fonds de l'Association Française des Fundraisers

Intervention de l'Institut IDEAS lors de l'atelier "Éthique et fundraising : comment développer sa collecte en toute sécurité".

Ateliers des Fondations du CFF

Présentation par Isabelle GOUGENHEIM de la méthodologie IDEAS au sein de l'atelier consacré à la prévention des risques, avec Francis CHARHON et Loïc LE RUDULIER.

Septembre

IDEAS Lab Formation

Associations et fondations :

comment évaluer son impact social?

en partenariat avec le Laboratoire E&MISE de l'ESSEC.

Octobre

La Check-List du Fundraiser

accessible à tous

Fruit d'une collaboration entre l'Institut IDEAS et l'Association Française des Fundraisers (AFF), ce guide s'adresse à toutes les personnes appelées à conduire des actions de mécénat et de collecte de fonds.

En savoir plus : page 21

Le Forum national des Associations et Fondations 2022

L'Institut IDEAS a participé à ce RDV incontournable du secteur, avec un espace présentant ses solutions. Intervention de Suzanne CHAMI dans la table ronde "Dons, libéralités et mécénat : générosité, oui... mais sous contrôle" Interview d'Isabelle GOUGENHEIM par Vivre FM.

En savoir plus : page 25



Participation au débat

organisé par France 2

Partage de l'expertise de l'Institut IDEAS sur le thème "Entreprises, mécénat, associations : les liaisons dangereuses." Participation de Suzanne Chami. En savoir plus : page 34



Novembre

"Jeudi du mécénat"

du Ministère de la Culture :

Éthique et Risques

Participation d'Isabelle GOUGENHEIM, à la table ronde "Quels principes déontologiques pour la philanthropie ?".

Cercle IDEAS :

"Éthique et partenariats"

Partage d'expériences et de connaissances entre pairs pour guider les pratiques de terrain.

Décembre

Atelier sur la gouvernance lors du

Tour de France du Bénévolat

Organisé par le Secrétariat d'Etat de l'ESS et de la Vie associative.

Le Comité Label en 2022

21 associations, fondations et fonds de dotation présentés avec succès dont

4 associations et fondations qui obtiennent le Label IDEAS pour la 4ème fois.

2022

EN CHIFFRES

75

**Associations
et fondations
accompagnées**

1106

**Vues de
la web-série
Témoins engagés**

20

**Évènements
dédiés à nos
parties prenantes**

36

**Partenaires
pour agir**

40

**Participations
aux événements et
réflexions du secteur**

607

**Autodiag
réalisés**

L'INSTITUT IDEAS

EN BREF

Vision

Convaincu de l'enjeu de faire vivre une culture de l'altérité, du partage et de la solidarité, l'Institut IDEAS porte un projet d'intérêt général et agit pour faire reconnaître le rôle essentiel des associations, fondations et fonds de dotation dans notre société.

Mission

Par l'accompagnement, la formation et la recherche, l'Institut IDEAS agit pour renforcer la qualité et la capacité d'action des organismes sans but lucratif, au service de l'intérêt général.

Valeurs

Solidarité et Éthique

Principe de gouvernance

L'Institut IDEAS s'est construit de façon unique et originale sur le principe de convergence des attentes et des besoins du monde associatif, du mécénat, de la philanthropie et des métiers du contrôle et de l'audit.

Il veille à assurer la représentation et la participation de ces parties prenantes au sein de ses instances. En assurant la séparation des pouvoirs et leur équilibre, il garantit l'indépendance et la légitimité de son action.

L'INSTITUT IDEAS EN BREF

17

**années
d'expérience**

150

**missions
d'accompagnement**

198

personnes pour agir



150 conseillers bénévoles

12 administrateurs

6 permanents

15 membres du Comité Expert

15 membres du Comité Label

3

Institutions fondatrices



Renforcer la capacité d'action par la diffusion de bonnes pratiques



- 1— Accompagner pour renforcer l'efficacité
- 2— Former aux bonnes pratiques
- 3— Sensibiliser aux bonnes pratiques



L'adoption de bonnes pratiques permet aux organismes d'améliorer leur fonctionnement et l'efficacité de leur action.

Fort de ce constat, l'Institut IDEAS a pour ambition d'offrir des solutions variées et adaptées à la diversité et aux spécificités des organismes à but non lucratif.



// Accompagner pour renforcer l'efficacité

L'accompagnement IDEAS est une démarche d'amélioration continue qui permet de renforcer la capacité d'action et de favoriser le développement.

Renforcer la capacité d'action

L'accompagnement personnalisé proposé aux associations, fondations et fonds de dotation, est une démarche gratuite, inscrite dans la durée. La mission d'accompagnement est réalisée par un binôme de conseillers bénévoles sur la base du Guide IDEAS des Bonnes Pratiques qui couvre 3 champs : la gouvernance, la gestion financière et le pilotage & l'évaluation. L'objectif : développer la capacité d'action des organismes. Cette démarche permet à l'organisme d'entrer dans une dynamique d'amélioration continue de ses pratiques. Elle permet également de se porter candidat au Label IDEAS.

Une démarche globale et dans la durée

Le Guide IDEAS, support de la démarche, permet d'aborder les points clés du fonctionnement d'une organisation : projet associatif, tableaux de bord de pilotage, mais aussi maîtrise des risques, déontologie de la collecte, et évaluation.

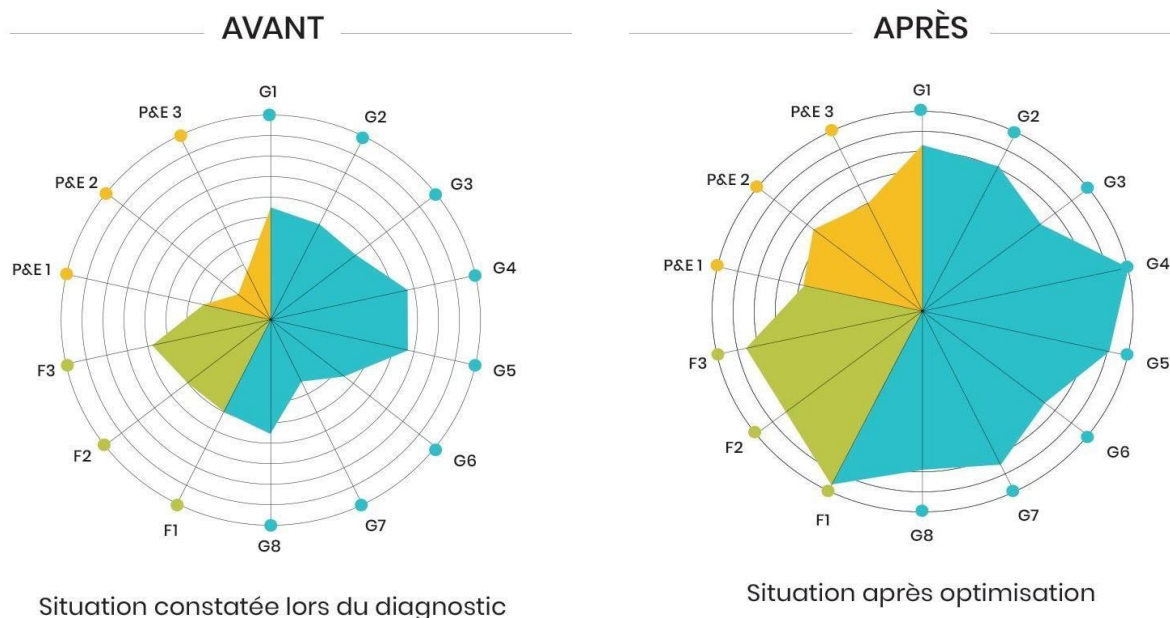
L'accompagnement s'inscrit dans le long terme, la démarche dure en moyenne 18 mois jusqu'à la présentation au Comité Label, et se poursuit au-delà de l'obtention du Label (dont la validité est de 3 ans).



Les bénéfices de l'accompagnement IDEAS

Le résultat de l'accompagnement sur les 90 bonnes pratiques est mesuré sous la forme de diagrammes qui permettent de visualiser les progrès réalisés.

Exemple ci-dessous.



Les 3 thèmes : ■ **Gouvernance** ■ **Finances** ■ **Pilotage & Evaluation**

Les 14 objectifs : G1 : Fondamentaux associatifs définis - G2 : Gouvernance performante - G3 : Gestion désintéressée et transparente - G4 : Stratégie à moyen terme - G5 : Gestion des risques dynamique - G6 : Gestion des richesses humaines - G7 : Respect des financeurs et partenaires - G8 : Communication transparente - F1 : Comptabilité fidèle - F2 : Information financière de qualité - F3 : Gestion budgétaire performante - P&E1 : Un système complet de pilotage - P&E2 : Des outils de pilotage - P&E3 : Des mesures et évaluations

La recherche-action

Dans la méthode développée depuis près de 15 ans, l'Institut IDEAS veille à mener en parallèle recherche et action de terrain. Cette recherche-action est mise en pratique au travers de la mission d'accompagnement à l'amélioration continue. Les retours d'expérience nourrissent les travaux du Comité Expert et permettent la production d'outils méthodologiques pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre des bonnes pratiques.

Les missions d'accompagnement en 2022

Le Label IDEAS a été plus que jamais plébiscité en cette année 2022. Pour preuve, les 21 associations, fondations et fonds de dotations qui ont renouvelé leur Label ou qui ont candidaté pour la première fois devant le jury indépendant du Comité Label. Aussi divers en domaines d'intervention, qu'en taille ou en modèles économiques, ces organismes sont à l'image de la richesse du secteur et illustrent parfaitement la vitalité des acteurs de l'intérêt général.

Le Comité Label, réuni à 9 reprises, a décerné 6 nouveaux Labels à la Fondation du Judaïsme Français, au fonds We Act for Kids, à l'ENVOL, e-graine, Passerelles et Compétences, Lecture Jeunesse. Il a également renouvelé le Label à 15 organismes.

A souligner cette année, l'obtention d'un quatrième Label pour les premiers labellisés de 2010 : Helen Keller Europe, Apprentis d'Auteuil, AVSF et Vaincre les maladies lysosomales.

21
labels
décernés
en 2022

75
organismes
accompagnés
en 2022

86
labels décernés
depuis
sa création

“ *L'année 2022 est marquée par une forte croissance de l'activité liée aux accompagnements. Nous avons présenté 21 associations, fondations et fonds de dotation devant le Comité Label, dont 15 renouvellements. Cette fidélité nous honore et nous engage.* ”

Suzanne CHAMI,
Déléguée générale
de l'Institut IDEAS



Des organismes variés à l'image de la diversité du secteur non lucratif

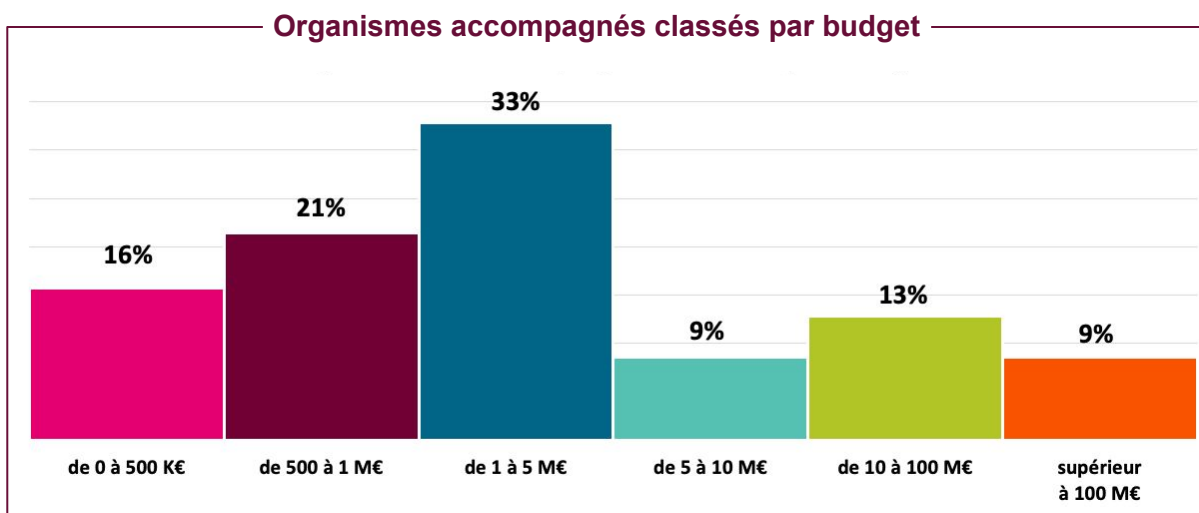
■ Des domaines d'intervention variés

L'Institut IDEAS accompagne des organismes intervenant dans tous les domaines de l'intérêt général. Ce sont les acteurs de premier rang de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), agenda adopté par l'ONU.



■ Des organismes de toutes tailles

Les niveaux de ressources des organismes accompagnés par l'institut sont très variés, de 100 000 € de budget pour la plus petite association, à plus de 450 millions d'€ pour la plus grande fondation. A noter : 16 % des organismes accompagnés ont moins de 500 000 € de budget et 70 % ont moins de 5 millions d'€ de ressources.



■ Des modèles sociaux économiques divers

Les organisations accompagnées s'appuient sur des modèles socio-économiques très divers mixant la plupart du temps des financements issus de fonds publics, du mécénat, de la philanthropie, de la générosité publique ou de revenus d'activités.

L'hybridation des ressources reflète la complexification des modalités de financement résultant des transformations du secteur non-lucratif mais aussi, dans une certaine mesure, de la volatilité des financeurs.

La diversité des modèles socio-économiques des organismes accompagnés témoigne aussi de l'agilité et de la grande capacité d'innovation de ces acteurs pour s'adapter aux évolutions continues de leurs champs d'intervention.

Ils parlent de l'accompagnement



“ ————— ”

*Ce label exigeant est aussi une échéance triennale qui nous pousse encore plus à **réfléchir sur nous-mêmes** et à encourager encore plus fortement toutes les formes d'amélioration continue pour nos missions auprès des personnes les plus démunies.*

Patrice DOURET, Président

—————



“ ————— ”

*La labellisation ne saurait être un aboutissement. Elle nous pousse depuis 2010 à rester dans une dynamique positive d'**amélioration de nos procédures et résultats**.*

Stéphane ANTOLIN, Président

—————

FONDATION

“ ————— **GoodPlanet** ————— ”

*Être labellisée nous permet d'asseoir notre **crédibilité** vis-à-vis de nos partenaires et représente une belle reconnaissance.*

Albane GODARD, Directrice générale

—————

“



”

*La labellisation a permis de porter **un regard lucide** sur notre fonctionnement, de nous engager dans une démarche d'auto-évaluation, (...) de nous approprier progressivement des méthodologies, puis d'intégrer des **outils professionnalisants**.*

Patrick GUES, Délégué général

“



Passerelles et
Compétences

”

***Source d'amélioration continue**, ce label témoigne d'une volonté commune de placer la qualité et l'efficacité au cœur de l'engagement.*

Laurence ARMAND, Présidente

“



”

*Obtenir le label IDEAS pour la quatrième fois consécutive est une réelle satisfaction. Au-delà du gage de qualité, le label incite tous les professionnels, élus et bénévoles engagés au sein d'AVSF **à sans cesse plus d'exigence dans nos manières de faire.***

Frédéric APOLLIN, Directeur général

// Former aux bonnes pratiques

Développement de nouveaux formats pour mieux répondre aux attentes et pour s'adapter aux différents profils et besoins en formation.

Production de savoirs

■ Le Guide IDEAS des Bonnes Pratiques, accessible à tous



L'Institut IDEAS a conçu, en partenariat avec les principales parties prenantes et les experts du secteur, un référentiel de 90 bonnes pratiques. Ce dernier porte sur la gouvernance, la gestion financière, l'évaluation de l'action et la responsabilité sociétale.

Cet outil méthodologique est conçu pour optimiser l'action et favoriser le développement des organismes. Le Guide est en libre accès pour encourager la diffusion et l'appropriation de ces connaissances par le plus grand nombre.

■ Fiches méthodo et focus thématiques

L'institut élabore des ressources pour former aux bonnes pratiques qui sont mises à disposition des conseillers bénévoles ainsi que des organismes accompagnés :

- **Fiches méthodologiques**, aidant à la production des livrables attendus pour la candidature au Label IDEAS (cartographie des parties prenantes, cartographie des risques, plan stratégique...)
- **Focus thématiques** pour approfondir un sujet (RGPD, nouveau règlement comptable...)



■ Guide : la Check-List du Fundraiser

La Check-list du Fundraiser rassemble les points de vigilance pour permettre à une association de réussir et sécuriser ses opérations de mécénat et de collecte de fonds : 40 conseils regroupés sous 7 bonnes pratiques.



Librement accessible, cet outil est le fruit d'une collaboration entre l'AFF (Association Française des Fundraisers) et l'Institut IDEAS. Il a été réalisé avec l'aide de Catherine SUDRES de "Causes and Co" et formatrice à l'AFF. Un objectif commun : accompagner la montée en compétences des acteurs sans but lucratif.

Formations co-construites avec des partenaires de référence et accessibles à tous

■ Les ateliers IDEAS Labs

Les IDEAS Labs s'appuient sur l'expertise de différents partenaires qui partagent leurs réflexions et leurs conseils. Ces ateliers permettent d'approfondir des thèmes du Guide IDEAS des Bonnes Pratiques et sont gratuits pour les organismes accompagnés. Quelques places sont ouvertes à d'autres organismes. En 2022, l'institut a organisé 4 ateliers :

- **Modèles socio-économiques : de quoi parle-t-on ?**
avec Le RAMEAU
- **Comment utiliser la RSO pour dynamiser mon organisation et mon projet associatif ?**
avec l'Agence LUCIE
- **Piloter son association ou sa fondation : finalités et bonnes pratiques**
avec l'ADEMA
- **Associations et fondations : comment évaluer son impact social ?**
avec le Laboratoire E&MISE de l'ESSEC



4
IDEAS Labs

196
participants

Formations dans le catalogue ADMICAL



L'Institut IDEAS est intégré, depuis 2021, au catalogue des formations de l'Institut ADMICAL, organisme certifié Qualiopi. Notre expertise nous permet de proposer les formations suivantes :

Formations destinées aux porteurs de projets :

- > Structurer sa gouvernance au service de son projet
- > Piloter sa structure en intégrant l'évaluation de ses actions
- > Transparence et gestion financière d'une structure : les bonnes pratiques à connaître

Formation destinée aux mécènes :

- > Structurer, objectiver et sécuriser la sélection des projets à financer

Formations

et conseil à destination des mécènes

L'Institut IDEAS propose également d'apporter son expertise directement aux fondations d'entreprise, fondations familiales, grands donateurs, et mécènes institutionnels sous forme de formations et de prestations sur mesure.

IDEAS contribue ainsi à la structuration et au développement du mécénat et de la philanthropie.

OPTIMISER LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES PROJETS

Les outils et l'expérience de l'Institut IDEAS permettent d'élaborer ou renforcer le processus de sélection des projets à soutenir.

Pour permettre un choix éclairé et objectif, il est essentiel d'évaluer le projet mais également de s'assurer de la solidité du porteur de projet : statuts, mode de gouvernance, politique de gestion des risques...

FORMER LES ÉQUIPES AUX SPÉCIFICITÉS ASSOCIATIVES

L'Institut propose des formations, en intra et sur mesure, destinées aux personnes qui sélectionnent et instruisent les projets. Fort de son expérience opérationnelle, IDEAS forme les membres du jury, les collaborateurs... pour les sensibiliser aux problématiques et aux spécificités du secteur associatif.

“Témoins engagés” : une formation en ligne

■ Une série web pour former

Chaque épisode de la série “Témoins engagés” propose de découvrir une Bonne Pratique, avec la présentation d’une journaliste, suivie du témoignage d’un labellisé IDEAS et d’une partie prenante. Ce format pédagogique est une source d’inspiration et une première étape de formation de pair à pair. Il permet aux organismes d’évoluer à leur rythme et en toute autonomie.

■ Un outil adapté à toutes tailles de structures

La web série est une ressource gratuite et facile d’accès pour ceux qui souhaitent des conseils concrets. Les sujets et les témoins ont été sélectionnés pour inspirer et aider les organismes de toute taille à progresser.

En 2022, une chaîne YouTube dédiée à la série a été créée afin de la rendre accessible à un plus grand nombre.

Episodes disponibles :

- “Comment dynamiser votre Conseil d’Administration ?”
- “Comment faire vivre votre projet associatif ?”
- “Comment mesurer votre impact social ?”
- “Comment construire votre politique de gestion RH ?”



1106

Vues
depuis sa création



// Sensibiliser aux bonnes pratiques

L'Autodiag : outil d'auto-évaluation

■ Evaluer ses pratiques et la maturité de son organisation

En 28 questions, l'Autodiag permet d'évaluer ses pratiques et la maturité de son organisation. Ce nouvel outil en ligne est ouvert depuis 2021. L'analyse des statistiques montre qu'il est utilisé par les organismes de toutes tailles, tous budgets et sur tout le territoire. Nous réalisons ainsi l'objectif d'accroissement de notre impact par l'élargissement du nombre et la diversification des profils des organismes sensibilisés aux Bonnes Pratiques, dans le cadre de notre mission d'intérêt général.

■ Dynamiser le conseil d'administration

En 2022, nous avons développé l'utilisation de l'Autodiag au sein des organes de gouvernance. En effet, le partage des résultats des évaluations au sein d'un bureau ou d'un Conseil d'administration permet de débattre sur les différences de perception, de faire prendre conscience des besoins d'amélioration de l'organisation et d'éclairer les choix sur les pratiques à développer.



28 questions
15 min

607
Autodiag
réalisés

Interventions dans des événements pour partager notre expertise en gouvernance et évaluation

- **Débat “Le Grand Oral de la Coalition Générosité”**

organisé pour échanger avec les représentants des candidats à l'élection présidentielle

- **Atelier des Fondations “Être ensemble, le temps d'après”**

organisé par le CFF

- **Atelier “Construire et animer son Conseil d'Administration”**

organisé par le Réseau Entreprendre

- **Participation au jury du Prix Waldeck et atelier “Un CA dynamique”**

organisés par le Mouvement Associatif

- **Atelier “Comment développer sa collecte en toute sécurité ?”**

organisé lors du Séminaire francophone de la collecte de fonds de l'AFF

- **“Un CA dynamique et impliqué”**

organisée Prevent2care Lab INCO

- **Table ronde “Comment promouvoir les bonnes pratiques du secteur ?”**

organisée par le CFF

- **Atelier “Le nouveau projet associatif levier pour la dynamique du CA”**

organisé par L'ETSUP

- **Conférence : “Dons, libéralités et mécénat : générosité, oui... mais sous contrôle!”**

organisée par Deloitte lors du Forum National des Associations & Fondations

- **Débat Cash Investigation “Entreprises, mécénat, associations”**

organisé par France 2 (Focus p.35)

- **Conférence “Don et impact investing : concurrence ou complémentarité ?”**

organisée par l'AFF

- **Atelier Gestion d'un usergroup “Gouvernance partagée, stable et transparente”**

organisé par Wikimedia

- **Conférence “Les Jeudis du mécénat” sur le thème “Éthique et risques”**

organisée par la Mission du mécénat Ministère de la Culture

- **“Journée internationale pour l'élimination des violences à l'encontre des femmes”**

organisée par la Secrétaire d'Etat à l'ESS

- **Atelier “Accompagner les apprentissages au cœur d'un CA. Recette pour une gouvernance dynamique”**

organisé le Réseau F3E

- **Table ronde “Raison d'être”**

organisée par Alter' actions

- **Atelier gouvernance lors de “Étape du Tour de France du Bénévolat”**

organisé par la Secrétaire d'Etat chargée de l'Économie sociale et solidaire et de la Vie associative

19

Événements



Forum national des Associations et Fondations, un rendez-vous incontournable



Accueil sur l'espace de l'Institut IDEAS pour présenter nos solutions aux très nombreux visiteurs et l'occasion de présenter, à la Secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale et solidaire et de la Vie associative, les quatre solutions pour aider les associations à s'approprier les bonnes pratiques.



Interview d'Isabelle GOUGENHEIM,
Présidente de l'Institut IDEAS,
par Vivre FM



Conférence “Dons, libéralités et mécénat : générosité, oui... mais sous contrôle !”
Suzanne CHAMI.

Conférence, organisée par Deloitte, sur le thème de la générosité. Une occasion de faire un tour d'horizon des nombreux dispositifs de contrôle ainsi que des démarches de labellisation, et d'aborder les spécificités de celle proposée par l'Institut IDEAS.

Avec :

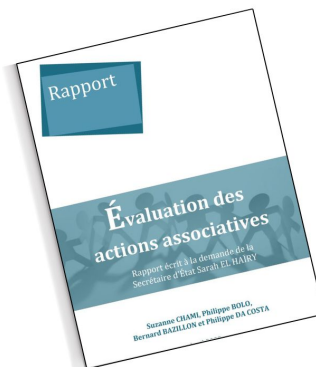
Samuel COPPENS
Fondation de l'armée du salut

Stéphanie VANDALLE
Deloitte

Djamel ZAHRI
Deloitte

5000
Visiteurs

Table ronde : présentation du rapport "L'évaluation, en questions"



En juin 2022, l'Institut IDEAS a organisé le premier débat public autour du rapport "Évaluation des actions associatives" réalisé à la demande de la Secrétaire d'État Sarah EL HAÏRY. Le rapport questionne le développement de l'évaluation des actions associatives au regard des politiques publiques. L'objectif est de proposer une réflexion prospective pour aider à la définition d'une doctrine de l'évaluation de l'action associative.

Suzanne CHAMI, Déléguée générale de l'Institut IDEAS, a eu l'honneur d'être retenue pour être co-rapporteur aux côtés de Philippe BOLO, Député de Maine-et-Loire, Bernard BAZILLON, Directeur national ESS de KPMG, et Philippe DA COSTA, Président du conseil scientifique et d'orientation de l'INJEP.

Une centaine de participants ont suivi les interventions et échanges entre les 3 co-rapporteurs et Mathilde RENAULT TINACCI, Chargée de recherche à l'INJEP. La table ronde a permis de partager les principales conclusions et propositions de ces travaux importants :

- Animer un réseau de ressources ;
- Reconnaître, par le soutien financier, le caractère innovant de l'évaluation ;
- Prendre en compte la valeur révélée par l'évaluation ;
- Harmoniser les pratiques ministérielles en matière d'évaluation ;
- Généraliser le recours à l'évaluation auprès des plus petites associations.



Le débat, introduit par Yannick OLLIVIER, Président de la CNCC, et Isabelle GOUGENHEIM, Présidente de l'Institut IDEAS, était animé par Kôichi COURANT de la Mission Évaluation.



100
Participants



Contribuer à la connaissance et à la valorisation du fait associatif



- 4— Capitaliser l'expérience
- 5— Développer la recherche académique
- 6— Valoriser l'exigence : le Label IDEAS



A travers cet axe stratégique l'Institut IDEAS poursuit deux ambitions :

Partager l'expertise développée par l'Institut grâce à la recherche appliquée et aux travaux de capitalisation des connaissances des conseillers bénévoles et des partages d'expérience entre pairs.

Approfondir la connaissance du fait associatif et agir pour la reconnaissance et le développement des acteurs de l'intérêt général.



// Capitaliser l'expérience

L'Institut IDEAS compte plus de 15 ans d'expérience dans la professionnalisation du monde associatif. Un travail de capitalisation a débuté depuis 2 ans.

Capitaliser avec les conseillers bénévoles

■ Groupes de travail

L'institut a lancé des groupes de travail réunissant des conseillers IDEAS pour renforcer la qualité de la démarche d'accompagnement et enrichir la mise en œuvre du guide IDEAS. En 2022, 4 thèmes ont fait l'objet des travaux qui ont impliqué 24 conseillers bénévoles à travers 19 réunions.

Les premières conclusions des groupes de travail seront partagées en 2023 avec le Comité Expert d'IDEAS en vue d'améliorer la mise en application des Bonnes Pratiques.

■ Plateforme Conseillez Vous

Une plateforme digitale a été mise à la disposition des conseillers bénévoles pour partager les bonnes pratiques entre pairs. Les conseillers peuvent ainsi bénéficier de retours d'expérience sur 4 thématiques du guide (le projet associatif, la charte de déontologie, le plan stratégique et le comité d'audit) ainsi que sur les postures comportementales attendues du conseiller pour réussir un accompagnement. La plateforme a donné lieu à 266 vues en 2022.

■ Bibliothèque de livrables

Les nombreuses missions d'accompagnement assurées par les conseillers bénévoles au fil des années ont permis de constituer une bibliothèque de documents utiles aux conseillers pour bien comprendre et expliquer les bonnes pratiques lorsqu'ils sont aux côtés des organismes. Ainsi plus de 425 livrables couvrant 9 thématiques du guide sont accessibles aux conseillers.

Capitaliser avec les labellisés

■ Le Cercle IDEAS : partage d'expérience et réflexion

Le Cercle IDEAS rassemble les dirigeants de toutes les associations, fondations et fonds de dotation labellisés. Ces rencontres entre pairs permettent aux participants de partager leurs problématiques et leurs expériences. Des interventions d'experts ponctuent ces réunions afin de nourrir la réflexion prospective sur les thèmes abordés.

— **Éthique et partenariats :**
Quelles sont vos pratiques et vos garde-fous ?
Novembre 2022

— **Le Comité d'Audit / Comité de vigilance :**
Quel apport ? "
Mars 2022

“

Les rencontres du Cercle IDEAS ont toujours été très instructives. En particulier du fait de la diversité des participants. Ces rencontres nous permettent en effet d'échanger avec des organisations que nous n'aurions pas eu l'occasion de croiser autrement.

”

Philippe MAYOL,
Directeur général
Fondation Terre Solidaire



// Développer la recherche académique

La recherche participative pour contribuer
à la connaissance du fait associatif.

Pourquoi la recherche ?

La recherche appliquée mise en œuvre par l'Institut IDEAS consolide les savoirs produits qui fondent sa légitimité. Elle est le prolongement logique des activités d'accompagnement des OSBL, de capitalisation, et de formation.

Par la recherche, l'Institut actualise sa production de savoirs et de connaissances et en garantit la qualité.

Par la recherche, en mettant à la disposition des acteurs académiques le matériau issu de plus de 15 ans d'accompagnement des OSBL, l'Institut contribue à la connaissance et à la reconnaissance du fait associatif.

Un partenariat essentiel avec l'IFMA

Dès 2019, l'Institut IDEAS s'est allié avec l'IFMA (Institut Français du Monde Associatif) et a contribué au groupe de travail "Gouvernance et participation". En 2022, grâce à l'appel à manifestation d'intérêt de l'IFMA, l'Institut IDEAS a rencontré deux chercheurs pour travailler sur le programme de recherche participative "*Modèles socio-économiques et création de valeur*".

“

***Notre partenariat
permettra de
mobiliser de concert
recherche et
expérience
capitalisée, au profit
d'un meilleur
outillage des acteurs
associatifs et de
leurs partenaires.***

”



Floriant COVELLI,
Délégué général
IFMA



Interview des deux chercheurs du programme de recherche participative “ Les modèles socio-économiques à l'épreuve du terrain : quelles pratiques stratégiques des associations ? ”

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Adrien LAURENT : *Maître de conférences à l'Université Paris Dauphine-PSL, mes recherches portent sur les mutations contemporaines du monde associatif. J'ai étudié notamment la question des restructurations d'associations et les évolutions en cours au niveau des têtes de réseau.*

Julien KLESZCZOWSKI : *Maître de conférences à l'IAE de Lille (Université de Lille), mes recherches portent sur l'innovation sociale et l'évaluation de l'impact social des organisations non lucratives, sujet sur lequel j'ai réalisé ma thèse en partenariat avec Apprentis d'Auteuil.*

Pourquoi cette collaboration avec l'Institut IDEAS ?

Adrien LAURENT : *Les travaux menés par IDEAS révèlent une volonté d'accompagner les enjeux stratégiques des associations de manière pragmatique et réflexive, ce qui fait directement écho à l'ambition de notre projet de recherche : produire des connaissances scientifiquement rigoureuses et utiles pour le terrain.*

Julien KLESZCZOWSKI : *L'Institut IDEAS possède une connaissance très fine des enjeux du financement des associations et bénéficie d'une reconnaissance forte dans le secteur, ce qui nous permettra à coup sûr de renforcer la pertinence et la portée de notre projet de recherche.*



Adrien LAURENT

Maître de conférences en sciences de gestion
Laboratoire DRM (UMR CNRS 7088) – Equipe MOST
Université Paris Dauphine – PSL



Julien KLESZCZOWSKI

Maître de conférences en sciences de gestion à l'Université de Lille
(IAE Lille / LUMEN)

// Valoriser l'exigence : le Label IDEAS

Le Label IDEAS est un outil pour valoriser la qualité et le professionnalisme des organismes à but non lucratif.

Un Label porté par l'ensemble des labellisés

La démarche d'accompagnement conduit les organismes qui le souhaitent à solliciter le Label IDEAS auprès d'un jury indépendant.



L'Institut IDEAS fournit un kit de communication aux organismes qui ont été labellisés. Ces derniers intègrent le logo du Label IDEAS à leur communication. Il est ainsi porté par la communication de l'ensemble des labellisés.

En donnant à voir la qualité et le professionnalisme, le label IDEAS est la marque des organisations qui mettent en œuvre les meilleures pratiques pour conduire leurs missions.

Valoriser le professionnalisme des associations

Reconnu pour son indépendance, son expertise et son expérience de terrain, l'Institut IDEAS est invité à s'exprimer lors d'événements ou dans diverses publications, autant d'opportunités pour valoriser l'action et le professionnalisme des associations.

Quelques exemples marquants :

- Débat suite au Cash Investigation, organisé par France 2,
- Table ronde "*Comment promouvoir les bonnes pratiques du secteur ?*" organisée par le CFF
- Conférence : "*Dons, libéralités et mécénat : générosité, oui... mais sous contrôle !*" organisée par Deloitte lors du Forum National des Associations & Fondations
- Conférence "*Les Jeudis du mécénat*" sur le thème "*Éthique et risques*" organisée par la Mission du mécénat Ministère de la Culture

Liste complète de nos interventions page 25.



Participation, en tant qu'expert, au débat :
“Entreprises, mécénats, associations :
les liaisons dangereuses”
dans l'émission Cash Investigation de France 2



Le 20 octobre, Suzanne CHAMI, déléguée générale de l'Institut IDEAS, a participé au débat sur France 2 rassemblant plusieurs experts et faisant suite au reportage de Cash Investigation *“Entreprises, mécénats, associations : les liaisons dangereuses”*. L'Institut IDEAS est intervenu pour porter une parole positive et valoriser les pratiques concrètes qui permettent d'organiser des partenariats équilibrés entre les acteurs (Charte éthique, convention de partenariat détaillée, ...).

Retenons de cette soirée d'échanges l'un des messages de Suzanne CHAMI : ***“Les associations ont cette exigence de professionnalisme vis-à-vis de leur organisation mais elles ne trouvent pas toujours les moyens pour se mettre en ordre de marche pour répondre à leur propre exigence.”***

Invités sur le plateau d'Elise LUCET :

- Allain BOUGRAIN-DUBOURG, fondateur de la LPO
- Suzanne CHAMI, déléguée générale de l'Institut IDEAS
- Benoît HAMON, directeur général de Singa
- Adrien NOUGARET, organisateur de Z Event
- Boris PATENTREGER, cofondateur d'Envol Vert

1,71
millions
télespectateurs

LES LABELLISÉS

Tous les domaines de l'intérêt général





Éducation Enfance



Environnement



Santé Handicap

Nos leviers de réussite



- 1— Richesses humaines
- 2— L'organisation en mouvement
- 3— Coopération et partenariats

// Richesses humaines

Les conseillers bénévoles au coeur de notre action

■ Un niveau d'engagement remarquable

Fin 2022, ce sont **151** conseillers bénévoles qui constituent la force vive de l'Institut. A raison de 2 sessions de recrutement et formation par an, et grâce à la fidélité des "anciens" conseillers, la progression de la communauté des bénévoles est régulièrement de **10% par an**. Cette progression permet d'accompagner la croissance du nombre de missions et de compenser le turn-over naturel.



8 jours
de bénévolat
par an
en moyenne

■ Une diversité de profils

La variété des profils des conseillers bénévoles permet de constituer des binômes dont la complémentarité est un atout pour l'accompagnement. Ils sont des professionnels rompus à l'exercice des métiers de direction, management d'équipe, stratégie, RH, conduite du changement, gestion de projet, gestion des risques, communication, finances, expertise comptable, commissariat aux comptes, contrôle de gestion, droit,...



3,5 ans
de fidélité
en moyenne



44% **56%**

■ Un programme ambitieux de formation

La formation est un levier essentiel pour que les conseillers bénévoles s'approprient les Bonnes Pratiques du guide IDEAS et aident les organismes accompagnés à les mettre en œuvre. Une formation initiale de 2 jours est un préalable à la réalisation d'une première mission.

En 2022, deux modules complémentaires, dédiés à la **comptabilité des associations et à la transparence financière**, ont été proposés aux conseillers bénévoles.

Actifs
59%

Retraités
41%

Salariés et bénévoles : la richesse d'un collectif

■ **Une équipe de permanents pour structurer**

L'équipe des permanents combine des profils variés, unis par un fort niveau d'engagement et d'exigence. 2 salariées, renforcées par 2 alternantes, un prestataire, quelques personnes en mécénat de compétences selon les périodes, des bénévoles, tous contribuent, par leurs compétences et leur implication, à la mise en œuvre des nombreuses activités de l'institut et au développement de ses nouveaux projets.

En 2022, Suzanne CHAMI, la déléguée générale, a pu s'appuyer sur Sylvie CORNU, Hermine CATROUX, Manon RICHARD, Hélène DISSAKÈ, Jean-François LE PAGE, Philippe RAMPON, Marie-Bernard DELOM, François VALLA, Claude LE BERRE, Christine AUBRIET et Isabelle CARÉ.

■ **Des pilotes pour coordonner**

Le pilotage rigoureux des 75 missions d'accompagnement exige une attention soutenue aux besoins des conseillers et des organismes accompagnés. Pour s'assurer du bon déroulement de chaque mission, l'Institut a mis en place une équipe de 6 pilotes bénévoles, coordonnée par Jean-François LE PAGE. Merci à Jean Rémy ACAR, Nathalie BARBIER, Sylvie CHANDESON, André GUYARD, Philippe RAMPON et Sylvie ROUILLON.

■ **Des bénévoles pour agir**

Pour soutenir l'équipe centrale dans les nombreuses tâches et fonctions administratives et de gestion, l'institut a la chance de pouvoir compter sur l'engagement bénévole de Véronique FELTRIN, Thierry MARTIN, Jacques COMBÉPINE, Jean-Marie LOISEAU, nous les en remercions chaleureusement !

Notre ADN : la pluralité des regards

Pluridisciplinaires dans leur composition, le Comité Expert et le Comité Label réunissent des personnalités de premier plan issues du monde associatif, du mécénat et de la philanthropie, d'institutions publiques, d'organismes de financement des acteurs d'intérêt général, des professions du chiffre ainsi que des métiers du contrôle et de l'audit. Ils disposent ainsi d'une vision large et diversifiée des enjeux des associations et fondations.

Le Comité Label

Le Comité Label est pleinement souverain. Il prend ses décisions en totale indépendance vis-à-vis des instances de l'institut pour attribuer le Label IDEAS.

Président :

- **Yannick BLANC**,
Futuribles international
- **Christian ALIBAY**,
Expert-comptable, CAC
- **Patrick AUDEBERT**
Ministère de l'Intérieur *
- **Louis BAZIRE**,
Coordination Volontariat BNP Paribas*
- **Jacqueline BLOAS GONIN**,
Education Nationale *
- **Chantal BRUNEAU**,
Haut Conseil à la Vie Associative
- **Philippe CHABASSE**,
Consultant RSE
- **Francis CHARHON**,
Consultant Philanthropie
- **François DEBIESSE**,
Admical
- **Sophie FOURCHY**,
Consultant Philanthropie
- **Monique MILLOT-PERNIN**,
Expert-comptable, CAC
- **Laurence PASCALIS**,
Ville de Paris *
- **Sylvie TORAILLE**,
Cour des Comptes

Le Comité Expert

Le Comité Expert est chargé de concevoir et d'actualiser le Guide IDEAS des Bonnes Pratiques.

Président :

- **Paul PRUD'HOMME**,
Expert-comptable, CAC
- **Colas AMBLARD**,
Docteur en droit – Avocat associé
- **Marie-Line DAUDIN**,
Experte en communication et RSE
- **Charles Benoît HEIDSIECK**,
Le RAMEAU
- **Elisabeth PASCAUD**,
France Bénévolat
- **Louis-Michel PAYEN**,
Conseil en stratégie
- **Jean-Bernard SOULIE**,
Banque privée
- **Djamel ZAHRI**,
CNCC
- **AVSF**
- **Apprentis d'Auteuil**
- **Enfants du Mékong**
- **Fondation de France**
- **Fondation Entreprendre**

* Fonctions exercées précédemment

// L'organisation en mouvement

Notre objectif : accompagner le changement d'échelle en impliquant nos différentes parties prenantes.

Un Conseil d'administration impliqué

Le Conseil d'administration, garant de la mise en œuvre du plan stratégique, s'est mobilisé, en s'appuyant sur le bureau, pour finaliser les travaux de refonte des statuts présentés à l'AG 2022, puis rédiger un nouveau Règlement Intérieur. Le chantier de révision de la charte éthique, en cohérence avec ces modifications, est programmé en 2023.



**Isabelle
GOUGENHEIM**
Présidente



**François
CONTENT**
Vice Président



**Pierre
MARCENAC**
Trésorier



**Philippe
ABADIE**
Administrateur



**Jacques
BAILET**
Administrateur



**Françoise
BOISVERT**
Administratrice
Représentante
de la CNCC



**Marie-Bernard
DELOM**
Secrétaire



**Françoise
SAMPERMANS**
Administratrice



**Chakib
HAFIANI**
Administrateur
Représentant
de la CNOEC



**Pierre
VALENTIN**
Administrateur

Un Comité d'audit pour éclairer le CA

Le Comité d'audit est composé de deux administrateurs et d'une personnalité qualifiée indépendante. Il assure une veille active sur le respect des règles de gouvernance, des procédures, des valeurs, rappelées dans la charte éthique, sur la prévention des risques, et sur la réalisation du plan stratégique. Ses travaux éclairent les décisions du Conseil d'administration.

L'ouverture de la vie associative

Pour développer l'association et enrichir sa gouvernance, l'Institut IDEAS a fait le choix de placer les bénévoles au cœur de sa vie associative en leur donnant la possibilité d'adhérer à l'association.

Les nouveaux statuts, adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire de juin 2022, prévoient un nouveau collège au sein de l'assemblée générale, et sa représentation au conseil d'administration par trois administrateurs.

Le processus d'adhésion, ouvert à l'ensemble des bénévoles de l'institut, sera mis en œuvre en début d'année 2023 pour une première participation des représentants des bénévoles au Conseil d'administration qui suit l'Assemblée Générale.

Cette évolution est l'une des réponses stratégiques à l'enjeu de changement d'échelle de l'Institut.



// Coopération et partenariats

Convaincu de l'importance de cultiver les synergies, l'Institut IDEAS contribue aux échanges, réflexions et actions entre les acteurs de l'intérêt général.

Partenariats au bénéfice des accompagnés

Grâce à sa politique partenariale, l'Institut IDEAS s'emploie à créer un écosystème favorable aux réflexions et aux actions des organismes accompagnés. Convaincue de la complémentarité des expertises, l'Institut IDEAS rend accessible des outils et formations pour les organismes accompagnés grâce à des conditions privilégiées. Nos partenaires :



Une politique de coopération dynamique

L'institut IDEAS participe aux différents événements du secteur (conférences, ateliers,...) en tant qu'intervenant suite à une sollicitation ou en simple participant. Cette dynamique permet d'entretenir et de consolider notre politique de coopération. Liste des interventions cf page 25.

11

Contributions
dans un collectif
ou groupe de travail

20

Participations
à des événements
professionnels

19

Interventions
à une table ronde,
conférence ou atelier

Contributions aux travaux collectifs

- **Collectif d'acteurs de l'accompagnement** : ADASI, ADEMA, Avise, Don en Confiance, France bénévolat, IDAF, Institut IDEAS, La Fonda, Mouvement associatif, Le RAMEAU, Passerelles & Compétences, Pro Bono Lab et RNMA.
- **Coordination générosités** : Admical, AFF, CFF, Don en Confiance, France générosités, Les Entreprises pour la Cité, IDAF, Institut IDEAS et Mouvement associatif
- **PANA** (Programme point d'appui au numérique associatif) : réseau national piloté par La Fonda, Le Mouvement associatif et Hello Asso
- **Institut Français du Monde Associatif**
- **SOGA** : Social Good Accelerator Collectif de 60 membres
- **Conseil Parisien des associations**
- **Séminaire d'interconnaissance** avec l'ADASI, La Fonda, IFMA
- **Mission ministérielle sur l'évaluation de l'action associative au regard des politiques publiques**, à la demande de la Secrétaire d'Etat Sarah EL HAIRY, Suzanne CHAMI, co-rapporteuse aux côtés de Philippe BOLO, Bernard BAZILLON et Philippe DA COSTA.
- **Mission du Sénat sur les dons aux associations**
- **Caisse des Dépôts** : travaux du Groupe Investisseurs/Accompagnateurs
- **IFA (Institut Français des Administrateurs)** membre du comité de pilotage du groupe associations et fondations
- **P&C Programme Bénévolat de Gouvernance** membre du comité expert
- **La Fonda** : participations aux travaux de prospective en tant que partenaire associé



Mobilisation de la Coalition Générosité #Présidentielles2022

A l'occasion des Présidentielles, l'Institut IDEAS et les principales organisations du secteur associatif et du mécénat, rassemblées au sein de la "Coalition Générosité", se sont mobilisés pour porter une parole collective et positive. Objectif : valoriser l'impact des associations et fondations pour l'intérêt général et proposer aux candidats des mesures fortes et concrètes pour développer la générosité des Français dans un cadre législatif ambitieux et stable. Actions :

- Tribune *"En 2022, tous ensemble pour la générosité"* dans le Huffington Post.
- Événement : "Grand Oral de la Coalition Générosité", débat avec les principaux représentants des candidats
- Publication du Livre Blanc de 8 propositions *"Accompagner la générosité"*

// Un budget bien maîtrisé

Extrait du Rapport Financier sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice. Bilan, Compte de résultat et Annexe, établis et présentés conformément aux nouvelles dispositions du règlement 2018-06 et 2020-08.

Événements importants survenus au cours de l'exercice

L'exercice 2022 se caractérise par :

• **Un excédent de 5 031 euros**

o Au niveau des Produits d'exploitation :

Le maintien des produits réalisé grâce à la convention pluriannuelle avec le ministère de l'Éducation Nationale, un partenariat bisannuel avec une entreprise pour un montant de 15 000 € et les aides de l'État pour l'embauche des apprentis

o Au niveau des Charges d'exploitation

Une augmentation des charges du fait de la reprise des événements en présentiel et de l'arrêt des aides de l'État pour les charges sociales .

• **Par ailleurs :**

o Un montant des contributions volontaires en nature estimé à 928 747 €, après prise en compte de la valorisation des bénévoles pour un montant de 375 620 € et 177 947€ lié au mécénat de compétences de deux entreprises ayant permis la mise en œuvre des travaux de capitalisation, le développement de la formation et le renforcement du pilotage des missions.

o La trésorerie est de 159 917 €.

Situation et activité de l'association au cours de l'exercice

Nous vous présentons ci-après les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 . Les Produits d'exploitation s'élèvent à 204 952 € au 31/12/2022 contre 205 258 € pour l'exercice précédent :

	31/12/2022	31/12/2021
Cotisations	50 800 €	56 200 €
Ventes de prestations de services	0 €	8 750 €
Subventions	48 831 €	44 033 €
Dons solidaires	69 600 €	67 000 €
Partenariats	21 375 €	29 275 €
Fonds dédiés (utilisation)	12 398 €	
Reprise sur provision	1 948 €	
Total	204 952 €	205 258 €

- Les cotisations concernent celles des membres fondateurs : CNCC, CNOEC et celles des personnes physiques.
- Les prestations de services sont des missions de conseil et de formation
- Les subventions proviennent du ministère de l'Éducation Nationale (DJEVPA), du FDVA et des aides de l'Etat pour l'embauche des apprentis
- Les dons solidaires représentent les versements des fondations ou associations,
- Les autres ressources privées concernent essentiellement un partenariat bisannuel d'une entreprise de 15 000 € et un versement de la fondation AFNIC.

Les Charges d'exploitation de l'exercice 2022 se sont élevées à 201 002 € contre 183 947 € au 31/12/2021, soit en fait une augmentation de 17 055 €, qui s'explique principalement par une augmentation des charges salariales par suite de l'arrêt des aides de l'État face au Covid.

Le Résultat d'exploitation de l'exercice 2022 est excédentaire d'un montant de 3 950 € contre 21 311 € au 31/12/2021

Le Résultat financier de l'exercice 2022 est excédentaire d'un montant de 1 086 €. **Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se soldent par un excédent de 5 030 € contre un excédent de 21 729 € pour l'exercice précédent.**

Notes sur le bilan

• A l'Actif

La trésorerie qui s'élève à 159 917 € contre 158 647 € au 31/12/2021 permet de faire face aux dépenses à court terme.

Au 31 décembre 2022 elle est composée à hauteur de 58 846 € par deux comptes courants et des placements à hauteur de 101 071 €

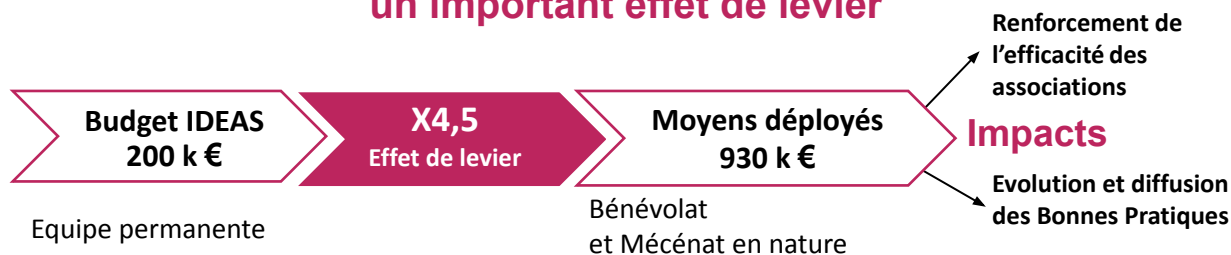
• Au Passif

Les Fonds Propres positifs d'IDEAS s'élèvent à 156 611 €.

Les dettes s'élèvent à 31 671€ et sont composées essentiellement de dettes fournisseurs et sociales courantes.



L'action de l'Institut IDEAS génère un important effet de levier



Pour **1€ de budget**, l'Institut IDEAS déploie plus de **4,5€ de moyens sur le terrain**.

PERSPECTIVES

2023



”

***De grands changements
s'appuyant sur des
fondamentaux solides***

2023, une année de transition dans la continuité

L'année sera marquée par des changements significatifs dans la gouvernance de l'Institut IDEAS avec plusieurs événements majeurs dans la vie de l'Institut :

- ***L'entrée et la participation des bénévoles*** d'IDEAS au Conseil d'administration, prévue en juin 2023. Cette nouveauté sera possible grâce à la création d'un collège des bénévoles et l'ouverture de la possibilité d'adhérer en tant que bénévole.
- ***Le renouvellement d'une partie de nos administrateurs dont notre présidente*** dont le mandat arrive à échéance en juin 2023.

Dans ce contexte, et dans un état d'esprit d'amélioration continue que nous appliquons tant à nos associations accompagnées qu'à nous même, nous réaliserons une revue de l'efficacité du fonctionnement de notre Conseil d'Administration, dans un objectif de permettre à la nouvelle équipe de bien se positionner, de connaître les perspectives et les améliorations à mettre en place, de consolider les acquis et d'accompagner les différents axes du plan stratégique.

Une année d'exploitation des acquis

Nous poursuivrons en 2023 nos deux axes de développement en termes d'élargissement du périmètre de l'offre IDEAS et des relations avec nos parties prenantes :

- **La consolidation et le développement des actifs et savoirs d'IDEAS**

Nous récolterons en 2023 les résultats de nos travaux de capitalisation des retours d'expériences des conseillers bénévoles sur les 4 thèmes de réflexion initiés en 2022 autour de la mise en œuvre du nouveau guide des bonnes pratiques, du fonctionnement du comité d'audit, des structures complexes et des fondations abritantes. Et nous lancerons de nouveaux thèmes de réflexion dans la continuité de cette démarche. Tant nos conseillers que les organismes accompagnés pourront bénéficier des résultats de ces travaux pour le bénéfice commun et l'enrichissement et l'amélioration de notre accompagnement.

Sur la base des formations dédiées aux conseillers, des outils mis en place par IDEAS (fiches méthodologiques, focus thématiques, IDEAS Lab...), et des retours d'expérience de nos conseillers, nous poursuivrons la capitalisation de ces acquis afin d'en faciliter l'accès et l'utilisation. Nous pourrions ainsi également nous appuyer sur cette base consolidée pour développer les offres de formation dédiées aux organismes accompagnés ou à accompagner.

- **Les partenariats au cœur du développement de l'Institut**

Comme beaucoup de petites associations, l'Institut IDEAS reste confronté au défi de la maîtrise de sa croissance qui nécessite des moyens supplémentaires pour répondre à la demande continue du nombre d'organismes à accompagner. Cela démontre (si cela était encore nécessaire) l'utilité de notre démarche et sa pertinence. Pour répondre à la demande et continuer sa démarche d'éducation- recherche-formation, IDEAS continuera à nouer des partenariats ciblés pour lui permettre de trouver de nouveaux moyens, en particulier financiers, lui permettant de soutenir son dynamisme et d'accompagner ses initiatives, au service de l'intérêt général, toujours au cœur de son action !

François CONTENT,
Vice-président de l'Institut IDEAS

Nos partenaires fondateurs



« Il est tout à fait logique que la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes participe aux travaux d'IDEAS. En effet, si le commissaire aux comptes apporte de la confiance dans les comptes, il paraît essentiel que les organisations d'intérêt général puissent disposer d'outils comme le guide des bonnes pratiques d'IDEAS qui leur permettent d'optimiser leur fonctionnement et leur transparence. »



« Les Experts-Comptables sont fiers de contribuer à conforter le travail remarquable d'IDEAS afin de s'assurer de règles de gestion efficaces et de bonne gouvernance. (...) Nous sommes ravis de savoir que nos membres intègrent l'équipe des conseillers bénévoles d'IDEAS afin de réaliser certaines de ces missions.



« IDEAS réalise une mission d'intérêt général à laquelle la Caisse des Dépôts souscrit totalement : en effet, elle aide les organisations sans but lucratif à gagner en efficacité. »

Ils nous soutiennent



Soutenez-nous



Bénévolat. Partenariat. Mécénat.

Merci à tous les contributeurs :

Philippe ABADIE, Christine AUBRIET, Isabelle CARÉ, Suzanne CHAMI, François CONTENT, Sylvie CORNU, Marie-Bernard DELOM, Hélène DISSAKÈ, Isabelle GOUGENHEIM, Claude LE BERRE, Jean-François LE PAGE, Pierre MARCENAC et Khadija MOUHADDAB.

Ce rapport d'annuel a été adopté lors de l'assemblée générale du 27 juin 2023.

Nos partenaires pour agir

